

ASSEMBLÉE NATIONALE20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 16

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 12

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« ou des »

les mots :

« , ou d'une ou plusieurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.